

Deux députées déplorent l'absence de stratégie dans la Caraïbe

ÉCRIT PAR STANISLAS.NOYER@LCG.GP

6 novembre 2020



« Développer une stratégie française dans la Caraïbe, en commençant par accorder plus de considération aux chefs d'État et de gouvernement dans cette région oubliée par la diplomatie française ». Voilà la 4e des 29 propositions émises par les députées – du Gard et des Ardennes – Annie Chapelier (non-inscrit) et Bérangère Poletti (LR), dans leur rapport sur l'environnement international des Outre-mer, présenté ce 4 novembre à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée à laquelle elles appartiennent. Une allusion à la visite en 2019 à Paris du Premier ministre de Jamaïque qui, juste reçu par un conseiller de cabinet alors qu'il espérait rencontrer son homologue français, était reparti humilié. La Jamaïque est un pays influent au sein de la Caricom, organisation régionale que la France aimerait voir s'ouvrir à la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Quant à l'autre organisation régionale, l'OECS (Organisation des États de la Caraïbe Orientale, qui réunit les six pays et trois territoires britanniques

les plus proches de la Martinique et de la Guadeloupe, et dont cette dernière est membre associée depuis 2019, le rapport « manque de recul pour évaluer son impact » sur les liens humains et économiques créés, appelés à devenir « les ferments de l'intégration régionale dans la Caraïbe ».

| « Fardeau »

Les députées se sont déplacées dans la Caraïbe entre les 3 et 9 novembre 2019. Leur mandat portait sur une mission d'information large : « *tous les liens possibles entre nos Outre-mer et le voisinage, la sécurité, l'économie, la santé, l'éducation, l'environnement* ». Un champ même trop large, dans lequel il s'est révélé « *difficile de tirer des enseignements valables pour tout l'Outre-mer et dans tous les domaines* ». Peu connaisseuses des territoires, les députées ont été surprises que « le rhum martiniquais exporté à Cuba, passe par Le Havre », les deux auteures soulignent aussi le faible niveau des échanges économiques régionaux des collectivités françaises d'Amérique qui, du fait de barrières à l'entrée (tarifs douaniers, octroi de mer) n'effectuent que « 10 à 15 % de leurs échanges avec les pays voisins ». Échanges qu'elles chiffrent à « quelques millions d'euros » pour la Martinique et la Guadeloupe, dont « le PIB cumulé atteint (pourtant) 16 milliards d'euros ».

Quels sont les freins à une intégration régionale accrue ? Après avoir évacué les contentieux territoriaux, les écarts de développement ou la barrière des langues, les auteures retiennent le manque d'appétence des élus et des opinions publiques. Il reste à convaincre que la coopération régionale n'est pas, pour la métropole, un moyen de se décharger d'un fardeau, écrivent-elles.

Surtout, elles déplorent « une gouvernance beaucoup trop complexe », et souhaitent que la Cour des comptes « évalue la qualité du pilotage de l'intégration régionale de nos Outre-mer ». Parmi leurs préconisations, on retiendra encore celle de « créer une structure d'étude de la géopolitique de la Caraïbe qui pourrait aiguiller la diplomatie française dans cette région ». Mais aussi l'intérêt de « renforcer l'apprentissage de l'anglais en Outre-mer et de promouvoir la francophonie dans les pays voisins ».

